

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P.2 Météo

P.2 Biodiversité et santé des agrosystèmes

P.4 Tournesol

P.8 Maïs

Ce Bulletin de Santé du Végétal Tournesol clôture la campagne 2025 pour les oléo-protéagineux. Un grand merci à tous les observateurs pour leur engagement tout au long de la saison.

A RETENIR

Tournesol :

- Les parcelles sortent de la période de risque puceron.
- Aucun cas de mildiou n'est signalé.
- Temps moyennement favorable au phomopsis. Tenir compte du profil variétal et du contexte. A ce jour aucun cas n'est signalé.

Maïs :

- Maïs du stade 8 à 14 feuilles.
- Pas de risque pucerons.
- Pyrale : Le pic de vol sera atteint autour du 27 juin pour les zones les plus précoces de la région. Le risque devient important.

Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 17  13° / 28° ▲ 15 km/h	MERCREDI 18  12° / 30° ▶ 15 km/h	JEUDI 19  16° / 31° ▶ 20 km/h	VENDREDI 20  14° / 32° ▲ 15 km/h	SAMEDI 21  16° / 33° ▲ 10 km/h	DIMANCHE 22  17° / 36° ◀ 10 km/h	LUNDI 23  20° / 35° ▶ 10 km/h
---	--	---	--	--	--	---

(Source : Météo France, Bellechaume (89), 17/06/2025 à 11h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Biodiversité et santé des agrosystèmes

Toutes les fiches biodiversité et santé des agrosystèmes ainsi que les fiches réglementaires sont disponibles sur le site de la [Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté](#).

Abeilles & Pollinisateurs

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la **"Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"**. Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture. [Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs](#).

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



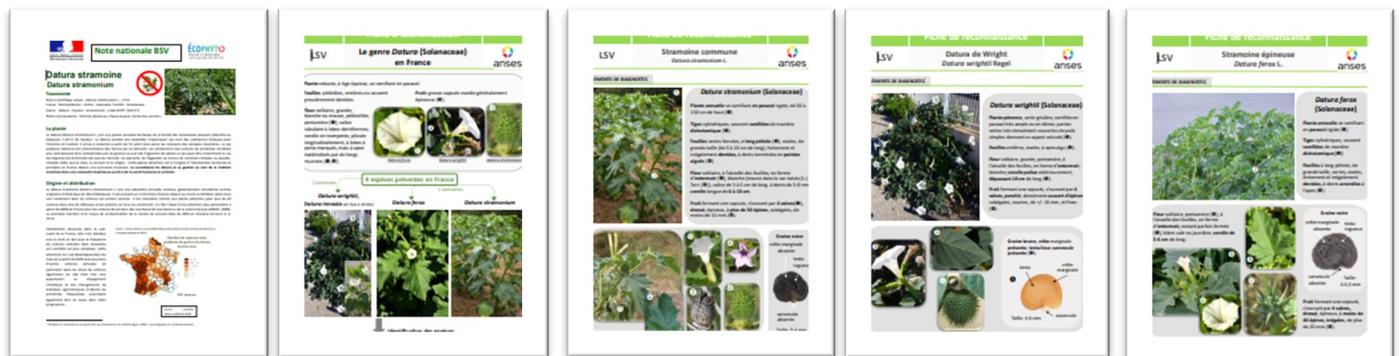
Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces notes biodiversité visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le **Datura** est une plante adventice toxique qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la [note nationale](#) ainsi que des **fiches de reconnaissance plus précises** entre plusieurs espèces de **Datura**, toutes toxiques ! [ICI](#)





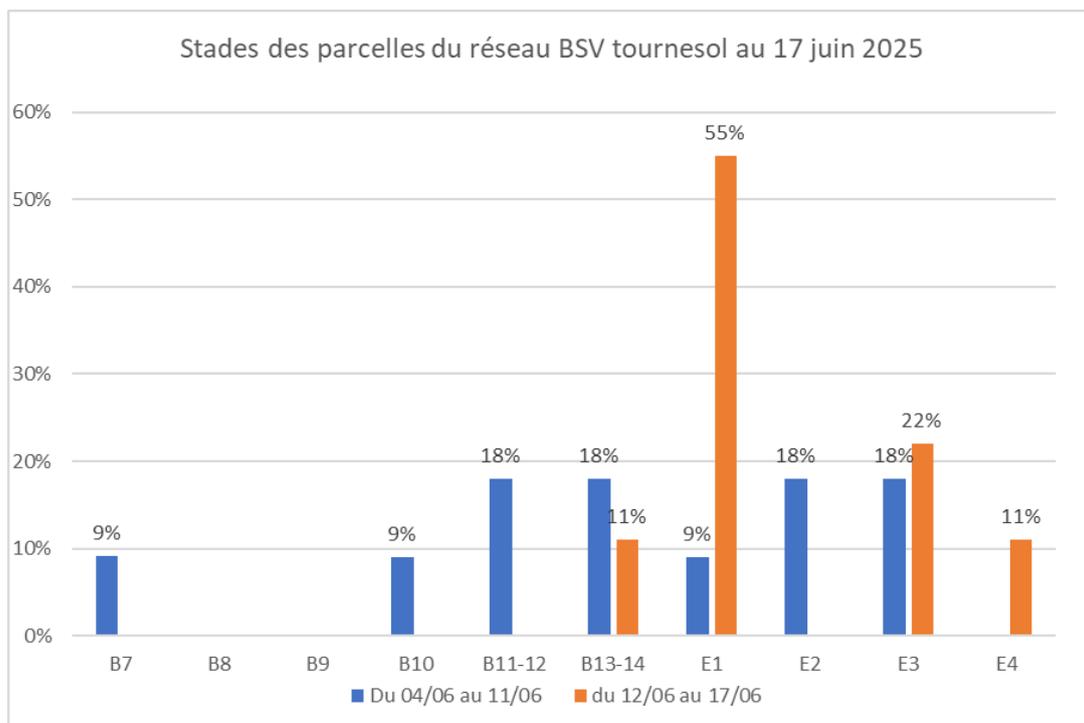
TOURNESOL RESEAU 2024-2025

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de 9 parcelles.



Stades des tournesols

La semaine dernière a été marquée par une croissance très forte des tournesols. Les stades progressent rapidement. Presque toutes les parcelles atteignent voire dépassent le stade bouton étoilé.



Ravageurs

Puceron vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)

Période de sensibilité :

De la levée à la formation du bouton floral.

La présence des pucerons verts du prunier peut se révéler par un début de crispation du feuillage, qui se transforme ensuite en déformation (cloques).

L'intensité des symptômes peut évoluer de jour en jour, en cas de multiplication rapide des insectes.

Seuil indicatif de risque :

Ne pas intervenir avant 10 % de plantes fortement crispées.

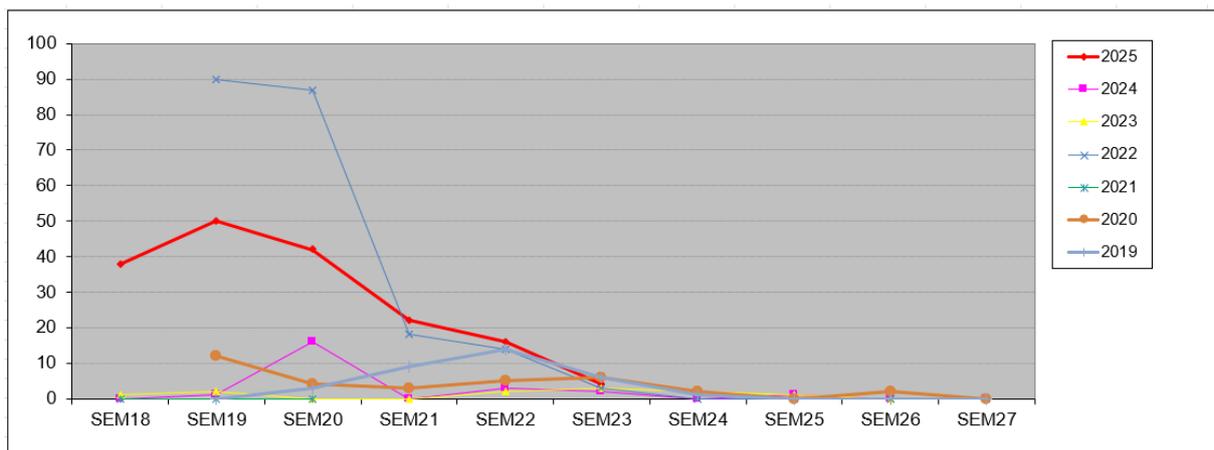
- en dessous de ce seuil, l'attaque peut rester contenue ou cesser d'elle-même (conditions climatiques peu favorables, activité des organismes auxiliaires...)
- maintenir la surveillance : une protection insecticide ne permet pas de contrôler une éventuelle reprise d'infestation par des vols d'ailés échelonnés.



Observations :

Les parcelles sont sorties de la période de risque.

Cette semaine dans la parcelle de Bellechaume On observe 20 % des plantes avec des pucerons. 10 % des plantes présentent des crispations.



Graphique : Captures de *B. helichrysi* à la tour d'Auxerre

Analyse de risque :

Les parcelles sont sorties de la période de risque.

Maladies

Mildiou

A ce jour aucun cas de mildiou n'a été signalé dans la région.

Ce risque est accru à la faveur d'un climat pluvieux au moment des semis. La pression maladie peut être renforcée dans des situations de rotations courte avec retour du tournesol sur la parcelle moins d'une année sur 3, et la présence de plantes hôtes en interculture (niger, sylphie, repousses de tournesol).

L'observation des parcelles est essentielle. Les plantes touchées présentent un retard de croissance par rapport au reste de la parcelle. Des zones décolorées vert plus clair sont visibles sur les feuilles, dont la face inférieure est recouverte d'un feutrage blanc plus ou moins intense.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), sur des variétés annoncées RM8 ou RM9 afin de détecter s'il y a eu un contournement de la résistance : contactez votre conseiller afin de déterminer l'attaque et éventuellement réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

L'article Terres Inovia sur l'identification du mildiou en parcelle est disponible en cliquant [ICI](#).



Tâche chlorotique due au mildiou (Laurent Jung, Terres Inovia) – Pieds nains, symptôme d'une attaque de mildiou (Mathieu Du-lot, Terres Inovia)

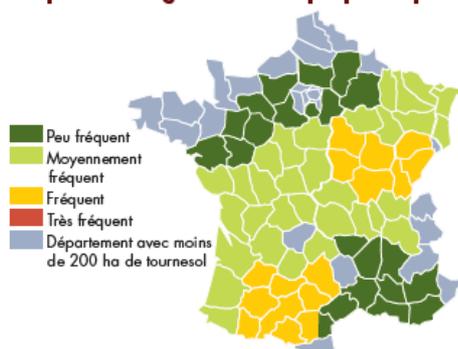
Phomopsis

Période de risque :

Stade limite passage tracteur (E1-E2).

Evaluation du risque :

Répartition régionale du risque phomopsis



		Comportement de la variété au phomopsis		
		Résistante (R)	Très peu sensible (TPS)	Peu sensible (PS)
Phomopsis	Zone à risque fréquent	Pas de traitement	0 ou 1 traitement selon BSV**	1 traitement selon BSV**
			Situations favorables au phomopsis*	0 ou 1 traitement selon BSV**
	Autres situations	Pas de traitement	Pas de traitement	0 ou 1 traitement selon BSV**
	Zone à risque moyennement fréquent	Pas de traitement	Pas de traitement	Pas de traitement
	Zone à risque peu fréquent	Pas de traitement	Pas de traitement	Pas de traitement

* Sols profonds (ex : alluvions des vallées, terreforts de bas de coteaux, etc.) ou sols moyennement profonds avec au moins l'un des caractères suivants :
 - peuplements de plus de 60 000 plantes/ha ;
 - semis avant le 15 avril ;
 - reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.

** Stade LPT (stade limite passage tracteur sans automoteur) : le traitement phomopsis (s'il est nécessaire) doit être réalisé lorsque le tournesol mesure en moyenne 55-60 cm. Au-delà de ce stade, le traitement est inefficace.
 BSV : Bulletin de santé du végétal

Source : Terres Inovia

Observations :

La moitié des parcelles est dans la période de risque (stade E1-E2 : apparition des boutons). Les conditions de pluie du week end dernier et les températures actuelles peuvent être propices au développement du phomopsis. Ces conditions se caractérisent par des pluies régulières et des températures n'excédant à ce jour pas les 32°C. Néanmoins la période sèche annoncée et la présence de vent vont atténuer ce risque

Aucune parcelle du réseau ne signale la maladie.



Phomopsis sur feuilles et tige (Terres Inovia)

Analyse de risque :

Pour les parcelles avec une variété peu sensible (PS) ou sensible (S), ou pour les parcelles avec présence historique de phomopsis, le risque est **faible à moyen**.
Exemples de variétés sensibles : SY ARCO ; et peu sensibles : SY BALISTO, ES IDILIC, SY VOLLCANO CLP, ...



Pour les autres parcelles (stades plus jeunes ou variétés très peu sensibles (TPS) ou absence d'attaques les dernières années), le risque est **faible**.
Exemples de variétés très peu sensibles : LG 50475 HOV, LG 50418 HOV, RGT BUF-FALLO, SY ILLICO, ...





MAÏS

RESEAU 2024-2025



Le Villars stade 13 feuilles le 16 juin 2025 - photo CA71

Les semis du 8 au 15 avril atteignent le stade 12 à 13 feuilles, les semis du 15 au 25 avril sont au stade 9 à 10 feuilles et les semis de la première semaine de mai sont à 8 feuilles.
Les premiers semis dépassent une hauteur de 1,20m.
Cette semaine, le réseau d'observation repose sur 33 parcelles.

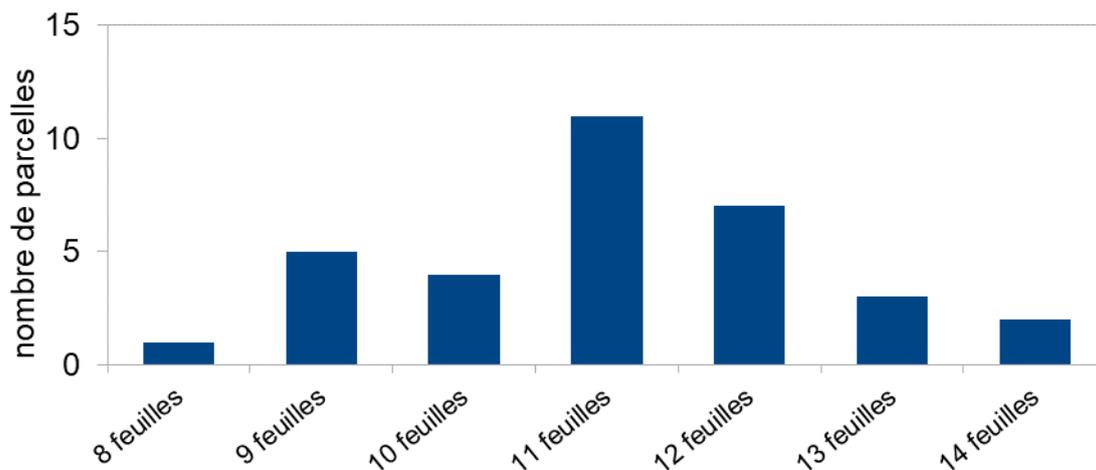


Localisation des par-

et 17 juin 2025

celles observées le 16

Stades du maïs le 16 juin 2025

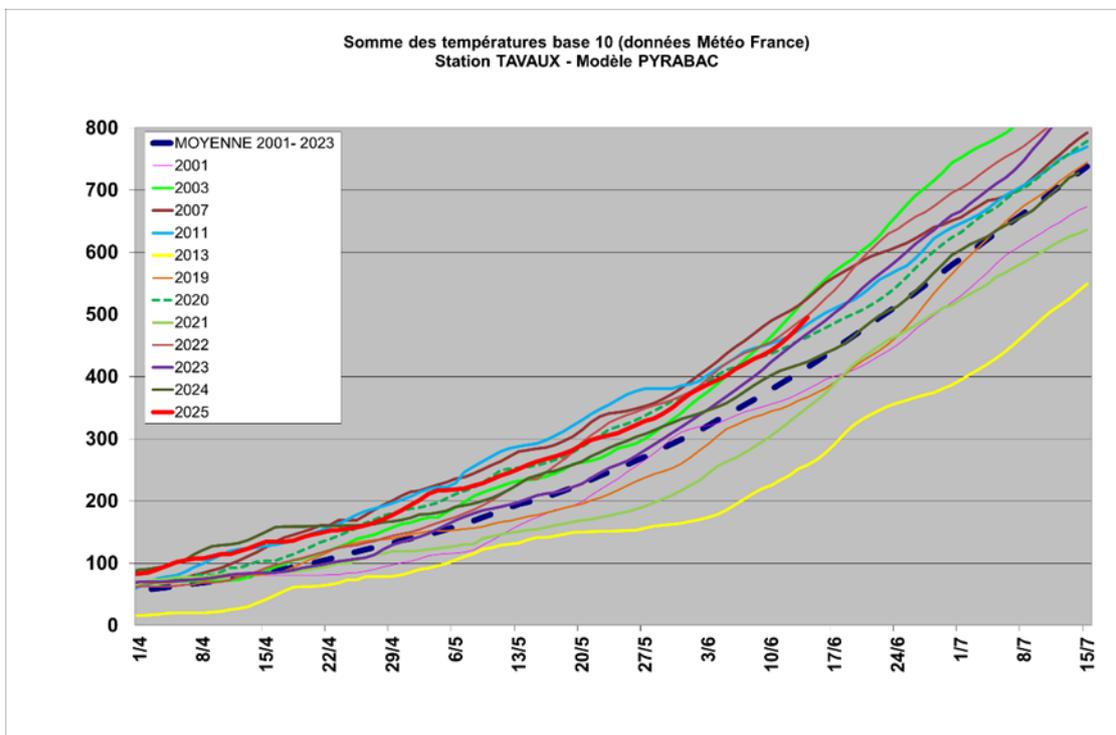


Ravageurs

Pyrales : vol de papillons en forte croissance

2025 est une année bien plus chaude que la moyenne grâce à la douceur du mois d'avril et de fin mai. En somme de températures base 10, l'année est en avance de 8 jours par rapport à la moyenne. Les sommes de température base 10 ° C du 1^{er} janvier au 14 juin atteignent 495 ° C à Tavaux (528 ° C à Mâcon)

Les pyrales piégées depuis 2 semaines correspondent à des individus monovoltins.



Le dépôt de ponte sont observés depuis 2 semaines avec les premières larves.



*Eclosion des œufs, larves au stade baladeur
photo CA70*

Les perforations sur feuilles commencent à être observées dans les parcelles à risque.



*Perforations de larves de pyrales
photo CA70*

Les pièges à phéromones (pour piéger les papillons adultes) ont été mis en place depuis 5 semaines.

Cette semaine 61 % des sites piègent des papillons. (individus plurivoltin et début de monovoltin) en augmentation depuis 2 semaines.



*Piège pyrale
Photo CA71*

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées				
		19 mai	26 mai	3 juin	10 juin	16 juin
ARGILLY	Côte d'or		0	0	1	0
RUFFEY-LÈS-BEAUNE	Côte d'or		6	0	13	7
CORPEAU	Côte d'or			0	0	2
LANTHES	Côte d'or				0	0
POULIGNEY	Doubs					0
OLLANS	Doubs					0
VAL-SONNETTE	Jura	27	2	7	3	1
ROCHFORT-SUR-NENON	Jura	0		1	2	0
SANTANS	Jura	0	0	0	0	0
BRAINANS	Jura		0	0	0	0
VINCENT-FROIDEVILLE	Jura		0	0	0	0
CHAÎNÉE-DES-COUPIS	Jura		0	0	3	4
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0		0		
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	2		4	23	
MAGNY-COURS	Nièvre	0		0		10
MONTIGNY-SUR-CANNE	Nièvre			0	2	3
POUILLY-SUR-LOIRE	Nièvre	0		0	9	3
PREMERY	Nièvre			0	7	5
MÂCON	Saône-et-Loire	0	1	0	0	0
BUXY	Saône-et-Loire		0	0	2	1
FONTAINES	Saône-et-Loire				0	3
MONTPONT	Saône-et-Loire			0	0	10
BAUDRIERES	Saône-et-Loire				16	22
GIVRY	Saône-et-Loire				3	
SIMARD	Saône-et-Loire				2	8
VERDUN SUR LE DOUBS	Saône-et-Loire			4	3	0
LE VILLARS	Saône-et-Loire		0	0	2	3
CHARCENNE	Haute-Saône		2	1	1	0
CUGNEY	Haute Saône				0	0
CERRE-LÈS-NOROY	Haute Saône				0	0
VELESMES-ÉCHEVANNE	Haute Saône		0	0		0
FOUCHÈRES	Yonne	0	0	0	0	12
ORMOY	Yonne	0	0	0	0	0
CHARNY ORÉE DE PUISAYE	Yonne	0	0	1	3	21
SOUMAINTRAIN	Yonne			0		2
ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE	Yonne			26		
Moyenne par piège observé		2,6	0,7	1,6	3,5	4,2

Les stratégies de protections visent soit les œufs (avec les trichogrammes), soit les larves au stade baladeur (avec les autres moyens de lutte).

Pose des trichogrammes

Les trichogrammes ont été déposés du 3 au 6 juin pour les secteurs précoces et du 11 au 13 juin pour les secteurs les plus tardifs de la région.

Autres méthodes de lutte

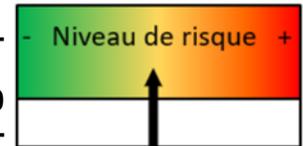
La lutte doit se limiter aux parcelles à risques. (Attaques les années précédentes et observations dans la semaine de pieds avec présence de trous ou sciure sur les feuilles sur plus de 10 % des pieds)

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte sont efficaces surtout sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observé.

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C). Le pic de vol des individus monovoltins intervient quand 700°C base 10 sont atteints.

Le pic de vol est attendu début juillet (27 juin à MÂCON et 3 juillet à TA-VAUX). période optimale pour lutter contre les larves baladeuses.

Au niveau de la parcelle, le risque devient élevé si on observe au moins 10 % des pieds avec des perforations. Cette observation pourra se faire la semaine prochaine.



Le risque sera ré-évalué dans le prochain bulletin.

Pucerons

Pas de risques.

Leur présence (*Sitobion avenae* ou/et *metopolophium dirhodum*) est notée sur la très grande majorité des parcelles du réseau à des niveaux faibles bien en dessous des seuils de traitements.

La présence d'auxiliaires est très généralisée (coccinelles et chrysopes).



Pucerons
photo CA71

Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)

RAVAGEURS	PERIODE DE SENSIBILITE	SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet / début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

METOPLOPHIUM DIRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Autres ravageurs

La présence de cicadelles verte est notée sur une parcelle à CHARNY ORÉE DE PUISAYE (89).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SARL PATRICK LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.